

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 JUIN 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, KELLER, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LUCBEREILH, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Jean CASABONNE	à	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Cédric LAPRUN	à	Bernard UTHURRY
	Dominique FOIX	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Pierre SERENA	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Marylise GASTON	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Aurélien GIRAUDON	à	Robert BAREILLE

<u>Suppléants</u> :	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET

Excusés : Joseph LEES, Anne VOELTZEL, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUERY

REÇU

le 30 JUIN 2015

RAPPORT N° 150623-06-PER-

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : SUPPRESSION D'UN POSTE

M. LACRAMPE expose :

Au cours du mois de septembre 2013 s'était tenu, sous l'égide de la Région, un Comité Technique réunissant les Communautés de Communes du Haut Béarn, Aquitaine Développement Innovation, les services de la Région et du Département. Cette rencontre avait permis de poser les grands principes du dispositif Contrat Aquitaine de Développement Economique Territorial (CADET), à savoir :

- contrat pluriannuel de 3 ans dont l'animation et la mise en œuvre étaient confiées à la CCPO
- élaboration d'un plan d'actions avec évaluation annuelle
- aide à l'ingénierie (50% du CRA et, pour l'année 2014, par le Conseil Général)
- accompagnement financier des autres partenaires publics
- mise en place d'une nouvelle gouvernance : comité de pilotage comprenant les institutions publiques et les acteurs économiques.

In fine, cela s'était traduit par une délibération du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2013 permettant le recrutement d'un chargé de mission Economie dont les principales missions étaient de :

- mettre en œuvre le CADET mené par le Conseil Régional d'Aquitaine, animer et coordonner le comité de pilotage
- accompagner les projets d'implantation et de développement des entreprises
- gérer et promouvoir l'offre de service de la collectivité en matière de développement économique
- développer des partenariats et des réseaux professionnels
- assurer une veille sectorielle et organiser une intelligence économique mutualisée.

Cependant, par courrier en date du 20 mars 2015, le Conseil Régional nous a informés de sa volonté de réorienter la mission d'ingénierie vers ADI afin de répondre aux enjeux et actions qu'il souhaite mettre en place.

L'objectif initial du dispositif n'étant plus le même, il est proposé de supprimer ce poste au sein de notre collectivité. Cela se traduirait par un licenciement dans l'intérêt du service et ce, dans le cadre d'une procédure amiable ayant reçu l'aval de l'agent.

Le Comité Technique qui s'est tenu le 28 mai dernier, a statué sur ce sujet de la façon suivante :

- avis favorable du collège des représentants du personnel
- avis partagé du collège des représentants de l'administration

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 41 voix pour et 1 abstention (Mme MIRANDE)

- **SUPPRIME** le poste existant lié au CADET, à savoir un poste d'Attaché à temps complet

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 juin 2015

Suivent les signatures

Affiché le 30.06.15

REÇU

Le Président

le 30 JUN 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Daniel LACRAMPE

